



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation des enseignant·es du 2^d degré technologique et professionnel

La chronique d'une mort annoncée ?

La direction de l'Université Paris Est Créteil (UPEC), dont dépend l'INSPÉ de Créteil, vient d'annoncer la fermeture du site de Saint-Denis à la rentrée 2026. Il s'agit d'un site historique de la formation des enseignant·es et de l'histoire de la formation professionnelle en France, héritier de l'École normale nationale d'apprentissage (ENNA), créée en 1945, à laquelle était associé un lycée d'application. Il héberge actuellement une partie importante de la formation des enseignant·es du second degré, notamment la formation à l'enseignement professionnel qui concerne 30 % des lycéen·nes de l'académie de Créteil.

Les raisons invoquées pour la fermeture sont la vétusté du site et l'impossibilité pour l'UPEC de financer des travaux en raison du déficit budgétaire de l'université. La seule solution proposée est de déménager les formations dispensées dans le site de Saint-Denis vers plusieurs autres sites de l'INSPÉ, le plus tôt possible, sans savoir exactement où ni surtout dans quelles conditions. Cette décision serait une nouvelle attaque contre la formation des enseignants : comment maintenir les formations dans les disciplines technologiques et professionnelles dans ces conditions ? Avec quelle visibilité ? Comment garantir la mise à disposition de locaux et notamment les plateformes techniques, adaptés à ces formations spécifiques que le site de Saint-Denis est actuellement le seul à proposer dans toute l'Île-de-France ? Comment garantir des conditions de travail décentes aux formateurs et formatrices investi·es dans ces filières ?

À l'heure actuelle, la Région Île-de-France et l'UPEC refusent de prendre en charge l'avenir du site de Saint-Denis. Le Rectorat de l'académie de Créteil et la Région académique Île-de-France semblent quant à eux indifférents à la situation.

Fermer un site qui forme les futurs enseignant·es de ces voies scolaires, qui scolarisent en France près de 40% des lycéen·nes, ne peut être compris que comme un signe supplémentaire du désengagement de l'État de ces formations comme de la formation des enseignant·es. Les difficultés que rencontrent actuellement, faute de moyens, les universités pour l'entretien et la mise aux normes des bâtiments sont réelles - mais ne doivent pas amener à ignorer les besoins de formation ni à renoncer à maintenir un maillage territorial suffisant. L'État doit prendre ses responsabilités !

Le SNESUP-FSU, le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU et le SNES-FSU s'opposent à la fermeture du site de Saint-Denis dans les conditions actuelles et demandent l'ouverture de concertations au rectorat avec les universités de l'Académie, la Région Ile de France et la ville de Saint-Denis en vue de travailler à la rénovation du site de Saint-Denis. Ils renouvellent la demande d'une concertation nationale sur les formations technologiques et professionnelles.

Paris, le 10 janvier 2025